

Zeitschrift: Le messenger suisse de France : revue mensuelle de la Colonie suisse de France

Herausgeber: Le messenger suisse de France

Band: 9 (1963)

Heft: 3

Rubrik: Chronique de l'Exposition nationale suisse de Lausanne

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 16.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

CHRONIQUE DE L'EXPOSITION NATIONALE SUISSE DE LAUSANNE

LE FINANCEMENT DE L'EXPOSITION NATIONALE

Le budget général de l'Exposition nationale, arrêté en mai 1962, et qui est d'ailleurs largement dépassé, prévoit aux dépenses un total de 102.959.000 francs et une somme égale aux recettes. Dans ces recettes, les subventions des pouvoirs publics atteignent un montant de 20 millions de francs, soit dix millions de la Confédération, deux millions et demi de l'Etat de Vaud, deux millions et demi de la commune de Lausanne, cinq millions d'autres cantons et d'autres communes. Bien que la plupart des cantons n'aient pas encore pris de décision au sujet de leur participation aux subventions générales, on peut croire que l'exposition obtiendra les sommes sollicitées. L'exposition s'est adressée en 1962 aux communes vaudoises, qui versent une moyenne de 3,80 francs par habitant. La moitié du montant ainsi recueilli ira aux subventions générales, l'autre moitié aux activités de la culture, qui recevront aussi les contributions des communes non vaudoises.

Jusqu'ici, les besoins de trésorerie de l'exposition ont été couverts par les subventions des collectivités publiques, par l'avance des sommes votées par la Confédération, l'Etat de Vaud, la commune de Lausanne (12 millions et demi) au titre de garantie, en cas de déficit. Au début de mars 1963, les investissements ont dépassé 27 millions et demi de francs. L'Exposition devra recourir à d'autres sources de financement. Elle a obtenu de la Confédération un prêt de 18 millions de francs, des établissements bancaires un prêt de 27 millions, sommes qui seront restituées au cours des premiers mois de l'exploitation.

Comme exposants, la Confédération prévoit des charges représentant 12 millions de francs pour sa présence dans l'art de vivre, les communications et les transports, l'industrie et l'artisanat, les échanges, la terre et la forêt.

Plusieurs activités nationales importantes sont de la compétence des cantons. L'exposition a remis aux cantons une requête portant sur une participation de 7.200.000 francs aux frais des sections. Pour les frais de la participation des activités cantonales vaudoises, le Conseil d'Etat demande un crédit de 550.000 francs, montant qui sera affecté aux diverses sections au fur et à mesure de l'achèvement des plans et des demandes des comités exposants.

L'Etat de Vaud aura encore à supporter les frais de la Journée vaudoise, avec ses manifestations annexes. Certains départements devront fournir diverses prestations. L'Etat ne peut encore évaluer le montant important des frais occasionnés par ses diverses interventions. Les crédits nécessaires seront demandés par le moyen du budget ou des allocations supplémentaires.

LE DRAPEAU DE L'EXPOSITION NATIONALE

L'Œuvre, association suisse d'artistes, d'artisans et d'industriels, a ouvert entre ses membres un concours d'idées pour la création d'un drapeau pour l'Exposition nationale 1964. Le

jury de ce concours est composé de M. F. Dubois, chef de la propagande, M. Meuwly, architecte, représentant l'Exposition nationale, de MM. P. Monnerat, graphiste à Lausanne, G. Brera, architecte, C. Sauter, maître-imprimeur, Dreux, peintre-décorateur, ces quatre derniers représentant l'œuvre.

LE MESOSCAPHE GRANDIT

La construction du mésoscaphe de M. J. Piccard, qui sera la grande attraction de l'Exposition nationale suisse, avance, conformément au plan qui prévoit sa mise à l'eau pour le début de 1964. Sa coque est déjà partiellement soudée et les commandes sont passées pour la plus grande partie des appareils et des accessoires qui entreront dans sa fabrication.

Une trentaine de maisons en Suisse participent à la construction du premier sous-marin touristique du monde — qui servira en outre, après l'exposition, à la recherche scientifique — et contribuent ainsi à créer une œuvre qui sera essentiellement nationale. Quelques firmes étrangères sont associées à sa construction pour certaines parties qui ne peuvent être fabriquées en Suisse.

UNE SCULPTURE POUR L'EXPO

Pour orner la « Place de l'avenir » de la partie générale de l'Expo 64, le comité directeur avait proposé comme sujet à dix sculpteurs suisses le thème : « L'être humain au cœur de la Suisse de demain ». Le jury, présidé par M. René Berger, a décidé d'attribuer le premier prix à l'œuvre de M. Oedon Koch, de Zurich, artiste dont les sculptures abstraites ont déjà souvent retenu l'attention. Le deuxième prix a été attribué au sculpteur Antoine Poncet, domicilié à St-Germain-en-Laye (France), et le troisième à M. Remo Rossi, de Locarno. Ce dernier est d'ailleurs l'auteur d'une importante sculpture destinée à la partie générale du secteur « Les communications et les transports ».

UN TELEPANIER A L'EXPO

L'Exposition nationale de 1964 disposera de plusieurs moyens de transport originaux, tels que le monorail ou le télécanapé. Un moyen de transport supplémentaire sera mis à la disposition des visiteurs par les exposants de la section « Aliments, boissons, tabacs », dont la halle pourra être parcourue gratuitement à bord de nacelles se présentant sous forme d'immenses paniers d'osier tressé.

CONTRIBUTION DE LA VILLE DE BERNE AU FONDS CULTUREL DE L'EXPO 64

Le Conseil municipal de la ville de Berne soumet au Conseil de ville une proposition d'octroyer un subside unique de 200.000 francs au fonds culturel de l'Exposition nationale suisse 1964, à Lausanne, montant qui représente une moyenne de 1,20 francs par tête d'habitant. Le Conseil municipal relève que dans les 100 millions de dépenses prévus au budget de l'Expo 64, 10 millions sont prévus pour le domaine culturel.

CONTRIBUTION LUCERNOISE A L'EXPOSITION NATIONALE DE 1964

Le Conseil de ville de Lucerne demande au grand Conseil de ville d'octroyer une somme de 50.000 francs au fonds culturel de l'Exposition nationale suisse de 1964.

PARTICIPATION DU CANTON DE ZURICH A L'EXPOSITION DE 1964

Le Conseil d'état du canton de Zurich demande l'octroi d'un crédit de 2,7 millions de francs à titre de participation financière à l'Exposition nationale suisse de 1964. Cette demande sera soumise au grand Conseil et à l'approbation du souverain.

LA SUISSE VIGILANTE A L'EXPO 1964

Il semblait, à l'origine, que la place manquerait dans l'enceinte de l'Exposition pour y présenter les multiples aspects de notre défense nationale. A la fin de l'automne 1962, il a cependant été possible de réserver à l'armée un emplacement approprié dans la partie est du terrain. Entrepris aussitôt, les travaux relatifs à la structure de la section militaire de l'Expo 64 ont déjà fait de grands progrès.

Une maquette de « Suisse vigilante », ainsi qu'un programme ont été présentés à titre d'information à la direction de l'exposition, de même qu'à un comité constitué par le Département militaire et qui groupe, outre les représentants du Département et des associations militaires, nombre de personnalités connues. Chacun a pu se convaincre que l'exposition en préparation sera une démonstration qui lui fera saisir, de manière inhabituelle, l'idée de la défense militaire et spirituelle du pays.

LA MAISON PAYSANNE A L'EXPOSITION NATIONALE

« La femme est la reine du foyer. » Qui voudrait contester cet adage vieux comme le monde ? Il est donc normal que ce foyer, ce logis, corresponde à l'image que s'en fait la « patronne ».

La paysanne trouve-t-elle dans la ferme traditionnelle la place que mérite son rôle ; cette construction correspond-elle aux exigences de la ménagère moderne ? Cette ménagère est-elle consultée quand il s'agit de construire une habitation rurale ?

Autant de questions que se sont posées les responsables du secteur agricole de l'Exposition nationale et auxquelles a répondu à leur intention Mme Marthe Détraz, présidente de l'Association des Paysannes vaudoises et membre de la Commission pour l'Habitation rurale à l'Exposition.

Incontestablement, la ferme traditionnelle ne correspond plus aux exigences de la condition moderne. De nos jours, c'est certainement la mère de famille qui peut donner un des avis les plus compétents sur ce que doit être l'habitation, mais hélas, elle n'est encore que trop rarement consultée. C'est la raison pour laquelle, l'Exposition nationale a cru bon d'étudier le problème et de présenter l'habitation rurale idéale, dans le cadre du secteur « La Terre et la Forêt », dont les architectes sont MM. J. Zweifel, de Zurich, et Willy Marti, de Glaris.

Comment est conçue cette habitation idéale. Eh bien, on a d'abord voulu dire que la pièce où la famille se trouve le plus souvent réunie soit en même temps chambre de ménage et cuisine. Cette habitation peut abriter une famille de six personnes, soit le père et la mère, trois enfants et un ouvrier. Elle convient

donc pour une exploitation d'environ 15 à 20 hectares et son prix de revient ne dépasse pas de beaucoup les 100.000 francs.

Sur la façade nord, à droite, par l'entrée de service, l'on arrivera dans une pièce comprenant une série d'installations : un lave-mains, un bassin pour laver les légumes, la machine à laver, une penderie pour déposer les vêtements de travail, une douche et une toilette. Dans ce local, un escalier qui conduit à la chambre indépendante du domestique.

De l'extérieur, on apercevra une haute façade sud — naturellement plus haute que la façade nord — sous la partie élevée du toit à un pan ; sur cette façade, au rez-de-chaussée, une large baie qui donnera sa lumière à la vaste chambre de ménage, la fenêtre du bureau, la fenêtre de la chambre des parents. A l'étage, quatre fenêtres correspondant aux trois chambres des enfants et à la chambre de l'ouvrier. Du côté ouest de la façade, on aura la fenêtre de la cuisine-chambre de ménage et un local de réserve et de débarras.

Quant aux autres habitants, c'est-à-dire le rural proprement dit, il se trouve au nord de la maison d'habitation, dont il est séparé par la cour.

La pièce la plus importante est sans conteste la chambre de ménage, ou salle de séjour, qui est attenante à la cuisine. Ce double local est conçu de telle manière que pendant tous les travaux du ménage, la mère de famille est en contact avec les enfants ou les personnes présentes dans la maison. En effet, c'est autour de la vaste table de la salle de séjour, sur le banc d'angle que les enfants feront leurs devoirs, que le mari viendra se reposer pour lire son journal pendant que la mère vaque à ses occupations ménagères. La seule séparation partielle entre la cuisine et la chambre de ménage est une longue armoire basse à vaisselle munie de portes des deux côtés. Le long du mur intérieur de la chambre de ménage, une série d'armoires pour y serrer la lingerie et le matériel nécessaire au repassage, au raccommodage. Ainsi, on ne verra plus la paysanne retirée dans une cuisine mal éclairée ou dans une chambre de travail où il n'y a place ni pour les enfants, ni pour le mari. C'est tout au moins le but de la démarche.

Mais la cuisine a son rôle à jouer, et il est bien clair que ce dernier est important pour l'entretien d'un ménage de six personnes. Une telle famille en effet demande une cuisine bien équipée. Cet équipement tiendra essentiellement compte du chemin que la ménagère devra faire de l'évier à la cuisinière, à la table, afin d'économiser temps et peine. Il se composera d'un frigo, d'une cuisinière électrique et d'un potager à bois.

Dans cette nouvelle habitation rurale, dernier cri, la vie de la femme d'un paysan, la vie de la femme à la campagne sera non seulement plus enviable qu'autrefois, mais encore beaucoup plus enviable que la vie de la citadine. La paysanne peut ainsi aujourd'hui travailler en habits propres ; elle a une cuisine aussi jolie, aussi confortable et facile à entretenir que n'importe quelle cuisine d'un bâtiment locatif ou d'une villa. Cette habitation réunit de plus tous les avantages de la campagne : l'air pur, l'espace, la tranquillité, l'abondance d'eau. Et la création d'un tel habitat rural est tout à fait conforme à la politique qui veut que la situation matérielle du paysan corresponde à la tâche qu'il assume comme chef d'entreprise.

Il est à souhaiter que, lorsque d'innombrables visiteurs, en 1964, passeront à travers les pièces de la maison du paysan à l'Exposition nationale, ce soit eux qui, par la suite, reconnaissent à chaque famille le droit d'habiter un foyer conçu pour

elle, avec ce centre qui symbolise et qui crée l'unité de la famille. A côté de certaines grandes réalisations de l'Exposition nationale, il en est d'autres qui présentent un caractère moins spectaculaire, mais qui offrent pourtant aussi des solutions d'avenir pour le pays. L'habitat rural est de celles-là, et non des moindres.

EXPO-FLASHES

Le Conseil du Fonds, en faveur des activités culturelles, compte deux nouveaux membres, M. E. Horber, secrétaire de l'Union des villes suisses et M. E. Anderegg, syndic de St-Gall. Ledit conseil se compose ainsi de sept membres. Le président en est M. Charles Veillon, de Lausanne, et le Vice-Président, M. Fritz Streuli, de Schönenwerd.



L'Exposition nationale à la recherche du charme : 130 candidates, toutes aussi intelligentes que charmantes, répondant à l'appel paru dans les journaux, se sont inscrites comme annonceuses pour les émissions de télévision spécifiques à l'Exposition nationale. Après un premier choix, quatorze candidates ont été appelées à de brefs essais au studio de télévision de Bellerive, à Zurich. Le jury, formé de personnalités de la Télévision suisse et de la direction de l'Exposition nationale, désignera, au début du mois de mars, à Genève, en se fondant sur un film tourné par la télévision, les candidates les plus qualifiées, afin qu'elles puissent sans tarder devenir l'expression vivante de l'Exposition nationale.



Le prototype du secteur 4, « L'Industrie et l'Artisanat », se dresse maintenant sur le terrain à Vidy, immédiatement au nord-ouest du bâtiment administratif de l'Exposition nationale. Au terme de longues études menées par les architectes et l'ingénieur du secteur avec le concours de la Chambre Suisse de la construction métallique, on est parvenu à une solution à la fois pratique et esthétique. Il s'agit de halles étagées dont la section transversale est trapézoïdale. La hauteur des poutres métalliques formant l'armature de ces halles varie entre 12 et 20 mètres.



Un programme extrêmement riche de manifestations musicales de grande classe (concerts, etc.) est en préparation. A l'Exposition nationale, les « Jeunesses musicales » seront mises à forte contribution, car il s'agira surtout d'intéresser les jeunes à la vie musicale du pays.

RAPPEL AUX ABONNÉS

Il ne sera plus tenu compte des changements d'adresse, non accompagnés de F. 0.50 en timbres.

Nos lecteurs nous écrivent

MESSIEURS,

Je suis une abonnée fidèle, depuis le premier numéro de votre journal que je

reçois toujours avec un égal plaisir. C'est un petit air du pays qui entre chez moi avec lui, ce pays que j'aime toujours tant, bien qu'ex-Suisse.

Il n'y a plus dans vos pages de « courrier de lecteurs », mais je vais quand même vous demander s'il y a à Paris un ou des pâtisseries qui font des bricelets, je crois des bricelets vaudois. Ça me rappellerait mon enfance, quand ma mère en faisait de si délicieux pour Noël.

Vous voudrez bien m'excuser d'une

demande si terre à terre, et je vous remercie d'avance.

Mes cordiales salutations.

J. BLUM.

Merci, chère Madame, pour votre fidélité qui nous touche beaucoup. J'espère que parmi nos abonnés, il y aura « le fabricant des bricelets désirés » et qu'il aura la gentillesse de s'annoncer à notre Rédaction.



A l'Expo, les fouilles reprennent normalement ! Après le froid sibérien de ces dernières semaines, on a enfin pu renoncer au marteau piqueur et à la dynamite pour fouiller le terrain gelé de Vidy.



Un prospectus de 16 pages en couleur, héliogravé, sur l'Exposition nationale, sortira de presse à la fin de mars. Il est destiné à la propagande touristique à l'étranger.



Les services de la propagande de l'Exposition nationale sont en train de faire exécuter une maquette au 1/500 de l'Expo. Cette maquette sera utilisée dans les grandes manifestations en Suisse et à l'étranger, dans le domaine des foires et des expositions surtout. Elle a commencé sa carrière au Salon de l'Automobile à Genève.



L'art de la table à l'Exposition nationale

« L'amour passe par l'estomac », dit un adage bien connu, à côté duquel l'Exposition nationale n'aurait pu passer. Faire de la table un art, c'est tout de même plus qu'ouvrir des boîtes de conserve. Un repas doit être nourrissant et sain : ce n'est pas une raison pour négliger ce qui l'encadre et abandonner à un désolant pêle-mêle ce qui l'assortit, qui doit être chose harmonieuse et plaisante. Une table joliment dressée, avec une décoration de circonstance et de saison, aiguise l'appétit. Garçon ou maîtresse de maison accomplie, chacun peut, avec amour et patience, faire de la cuisine un art. Et n'y a-t-il pas, en un coin secret, cultivé avec un soin jaloux, un jardin potager dispensant ses herbes odorantes ? « L'Art de Vivre », un des secteurs de l'Exposition nationale, ménagera une place à l'art de la table.



DEUX CENTS CONGRES EN 179 JOURS

Pendant les cent et soixante-dix-neuf jours que durera l'Exposition nationale, le Palais de Beaulieu sera très fortement mis à contribution. En effet, à ce jour, on compte déjà deux cents congrès inscrits. Plusieurs de ces congrès auront entre 1.000 et 2.000 participants. Parmi eux, il y aura le Congrès mondial des Soroptimists, une session partielle de la Conférence mondiale de l'Energie, le Congrès mondial de la Chronométrie et le Congrès international des laboratoires médicaux.